



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois de finances

Question écrite n° 57019

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la situation des finances de l'État. La Cour des comptes dans son rapport du 28 mai 2014 sur le budget de l'État en 2013 préconise de réaliser et de publier, dans l'annexe voies et moyens du projet de loi de finances, des analyses approfondies des écarts entre prévision et exécution de recettes fiscales. Il lui demande les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Le gouvernement conduit d'ores et déjà chaque année des analyses approfondies, aussi bien concernant les prévisions de recettes que l'écart entre prévision et exécution. Les annexes au projet de loi de finances sur les recettes publiées au moment du dépôt du projet de loi de finances (voies et moyens tome I, rapport économique, social et financier) contiennent ainsi des informations riches détaillées sur ce sujet. Le voies et moyens tome I revient notamment sur l'exécution de l'année passée et ses déterminants, et ce ligne par ligne d'impôt. Dans les cas où l'écart entre prévision et exécution est prononcé, celui-ci est également analysé (par exemple pour les recettes de TVA en 2012, dans le voies et moyens annexé au projet de loi de finances pour 2014). De même dans le rapport économique, social et financier, une analyse sur l'exécution est effectuée de façon approfondie lorsque l'écart à la prévision est important. Des analyses supplémentaires sur l'écart entre prévision et exécution sont par ailleurs fournies au Parlement et à la Cour des comptes lors de réponses à plusieurs questionnaires, notamment lors du projet de loi de règlement et du projet de loi de finances rectificative de fin d'année. Les documents budgétaires fournissent donc l'information demandée sur l'écart entre prévision et exécution, l'analyse menée étant appelée à être d'autant plus approfondie que ces écarts sont significatifs. Le gouvernement continuera de compléter chaque année le champ et la qualité de cette information, afin d'améliorer la qualité des documents budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57019

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juin 2014](#), page 4654

Réponse publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8269